

Image not found or type unknown



## rupture de contrat de location

Par **guiral stephanie**, le **29/09/2008** à **10:58**

bonjour avec mon mari nous déménageons dans deux mois par rapport a notre préavis .  
mon mari a postuler pour un autre travail dans la ville ou nous demanageons si il est pris a t  
on le droit de reduire notre préavis et si oui notre propriétaire a t il le droit de nous demander  
un justificatf comme quoi il change de travail merci de vos réponses